

Monsieur François HOULLIER, Président Directeur Général de l'INRA

Fabrice MARTY , Directeur des Ressources Humaines

Objet : Evolution des instances de centre

Le Rheu, le 03 juillet 2015

La Commission Locale de la Formation Permanente du Centre de Rennes informe la Direction Générale de l'INRA et la Direction des Ressources Humaines de son inquiétude relative à l'évolution des instances de centre suite à la révision des statuts de l'institut.

- Nous regrettons en particulier le manque d'information relatif à l'avenir de la CLFP, dont les membres élus et nommés voient leur mandat prolongé jusqu'au 31 août 2016 (soit deux années supplémentaires par rapport au mandat initial) et sans avoir été consultés sur leur vision de l'avenir de cette instance.
- Nous souhaitons également alerter la direction sur deux risques liés à la réduction du nombre d'instances de concertation entre la direction de centre et le personnel, suite à minima à la fusion des Conseils Scientifique et de Gestion de centre. D'une part, la volonté de réduire le nombre d'instances de centre risque de conduire à un traitement moins pertinent et approfondi des sujets par manque de temps alloué à cette unique instance. D'autre part, tant dans les laboratoires et les installations expérimentales que dans les services d'appui à la recherche, l'évolution des métiers et le non remplacement des départs de personnels titulaires pressurent les personnels restés en poste. De cette situation résulte qu'il est déjà de plus en plus difficile de trouver des personnels prêts à se porter candidats aux élections des instances de centre, l'investissement dans les instances s'ajoutant aux missions déjà réalisées par l'agent à son poste de travail. A vouloir attribuer trop de missions différentes à une unique instance, ses membres se verront chargés d'une trop grande quantité et diversité de dossiers. Les agents risquent de ne plus souhaiter s'impliquer dans de telles instances, devenues beaucoup trop chronophages.

Nous formulons donc la demande du maintien de l'instance CLFP avec ses membres représentants élus du personnel sur un scrutin spécifique.

Les membres de la CLFP du Centre INRA de Rennes